

Un plan ambitieux, une méthode qui interroge

La Chambre de commerce a rendu son avis sur la feuille de route du ministère de l'Économie pour une économie compétitive et durable en 2025, intitulée «Ons Wirtschaft vu muer».



Photo : hervé montaignu

La Chambre de commerce souhaite une implication de tous les acteurs économiques pour établir des actions concrètes.

Un plan ambitieux mais une méthode qui interroge pour mettre rapidement en place des actions concrètes: c'est ce qui ressort de la prise de position publiée hier par la Chambre de commerce au sujet de la feuille de route du ministère de l'Économie intitulée «Ons Wirtschaft vu muer».

Ce plan, présenté le 21 juin par le ministre Franz Fayot, établit une voie à suivre pour accompagner la transformation de l'économie du pays d'ici 2025, une économie qui a su résister à la crise du covid-19 mais qui a tout de même révélé quelques vulnérabilités. Numérisation, économie circulaire, chaînes des valeurs, économie des données, transition numérique durable et investissements sont les six composantes clés de ce programme,

qui seront complétées par une série d'actions pilotes (*lire notre édition du 22/06/2021*).

«Des actions concrètes dès aujourd'hui»

Si la Chambre de commerce «s'est félicitée de l'ambition de ce plan d'action» et «salue l'analyse qui sous-tend les grandes priorités de cette feuille de route, en particulier les transitions numérique, environnementale et énergétique, à atteindre notamment à travers l'économie circulaire, la digitalisation accrue et accélérée et la simplification administrative», elle attend néanmoins des actions concrètes «dès aujourd'hui», a-t-elle fait savoir dans son communiqué.

Or «la Chambre de commerce s'interroge sur la méthode em-

ployée pour mettre en œuvre rapidement cette feuille de route du ministère de l'Économie», écrit-elle demandant que tous les acteurs économiques, tant privés que publics, soient impliqués pour établir des mesures concrètes et mettre à point un véritable «business plan» avec indicateurs clés, planification des réalisations prioritaires pour évaluer l'échelonnement dans le temps et l'avancement des projets et plan de financement pluriannuel précis pour matérialiser l'ambition.

La Chambre «regrette [en effet] l'absence d'un plan concret avec une priorisation de mesures accompagnant la feuille de route du ministère, qui apparaît dès lors davantage comme une note d'intention plutôt qu'un plan stratégique».